

**Préavis du Comité de Direction de l'Association
Intercommunale Scolaire de l'Esplanade sur les
comptes de l'année 2013**

Préavis 02 /2014

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade arrêtés au 31 décembre 2013.

Le budget accepté par le Conseil intercommunal s'élevait à un montant de CHF 4'588'117.33 y compris l'enveloppe pédagogique.

Les charges totales pour l'exercice 2013 s'élèvent à CHF 4'741'269.97, les revenus à CHF 567'005.50 et nous enregistrons un solde de CHF 4'174'264.47 à charge des Communes.

Quelques commentaires :

ADMINISTRATION GENERALE

Autorités

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
100.3001.00	Traitement Comité de Direction	91'070.00	100'000.00	-8'930.00	-8.9%

Lors du budget, au vu des changements survenus avec la nouvelle loi scolaire, une marge confortable a été prise.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
100.3003.00	Traitement Conseil d'Etablissement	3'060.00	7'000.00	-3'940.00	-56.3%

Varie en fonction du nombre de Conseils intercommunaux ayant lieu durant l'année.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
100.3062.00	Frais CODIR	4'657.60	0.00	4'657.60	++

Nouveau compte ouvert pour rembourser les frais kilométriques des membres du CoDir.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
100.4901.00	Imputation vacations	33'000.00	0.00	33'000.00	++

Suite à la demande de la commission de gestion, les vacations du CoDir sont ventilées, dans la mesure du possible, dans les différents dicastères.

Administration

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
110.3011.00	Traitement du personnel	72'698.50	70'000.00	2'698.50	+3.9%

La différence s'explique par les heures supplémentaires de la secrétaire.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
110.3064.00	Remboursement de frais	1'624.10	1'400.00	224.10	+16.0%

Correspond aux frais de téléphone pour le secrétariat de l'AISE, ainsi que des cadeaux de fin d'année.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
110.3091.00	Frais informatique	18'815.25	25'000.00	-6'184.75	-24.7%

La différence provient du fait que les heures de formation prévues pour le logiciel de comptabilité, n'ont pas été toutes utilisées.

Administration (suite)

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6'611.00	5'000.00	1'611.00	+32.2%
	Entre autre, fournitures pour la brochure d'information aux parents concernant les activités de l'AISE.				
110.3111.00	Achat de mobilier, matériel	1'169.00	0.00	1'169.00	++
	Achat d'un nouvel ordinateur portable pour la secrétaire.				
110.3181.00	Frais d'envois	3'953.60	4'000.00	46.40	-1.2%
	Concerne principalement les frais d'envoi des factures du restaurant scolaire (env. 300 par mois), les courriers pour les transports, sans oublier la correspondance courante.				
110.3186.00	Assurances RC, choses	9'842.20	15'000.00	-5'157.80	-34.4%
	Comprend les assurances suivantes : commerce PME, protection juridique, patrimoine et ECA.				
110.3189.00	Honoraires, prestations de tiers	7'238.45	1'000.00	6'238.45	+623.8%
	Honoraires pour le concepteur de la brochure d'information ainsi que pour un avocat sollicité pour régler un litige avec des parents d'élèves.				
110.3901.00	Répartition CODIR	800.00	0.00	800.00	++
	Répartition des vacations du CoDir concernant l'informatique, en lien avec le 100.4901.00				

FINANCES

Service financier

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
220.3300.00	Défalcations, abandons, remises	525.52	0.00	525.52	++
	Abandon d'une facture de devoirs surveillés pour une famille dans le besoin et rectification de factures débiteurs.				
220.3901.00	Répartition CODIR	5'900.00	0.00	5'900.00	++
	Répartition des vacations du CoDir concernant les finances, en lien avec le 100.4901.00.				

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Administration des écoles

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
500.3011.00	Salaires personnel restaurant scolaire	68'800.05	50'000.00	18'800.05	+37.6%
	Augmentation du personnel du restaurant scolaire passant de 4 à 6 personnes.				

Administration des écoles (suite)

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
500.3188.00	Frais de transports	837'564.80	1'008'100.00	-170'535.20	-16.9%
	Varie en fonction de l'enclassement et difficultés à anticiper. Deux minibus supplémentaires depuis août 2013.				
500.3189.00	Part enveloppe pédagogique général	40'780.51	30'500.00	10'280.51	+33.7%
	L'enveloppe pédagogique globale a coûté moins en raison d'entrées de subsides Jeunesse et Sport importants et de différentes activités moins coûteuses, voir gratuites (Voir compte 510.3189.00 et 520.3189.00)				
500.3522.00	Finances d'écologie dues	41'876.85	150'000.00	-108'123.15	-72.1%
	Montant à prendre sous réserve des directives à recevoir du canton, d'où une estimation de certaines factures à recevoir.				
500.3801.00	Attribution fonds de réserve mobilier	170'164.00	100'000.00	70'164.00	+70.2%
	Remboursement de la Commune de Begnins pour le crédit d'étude de la « maison jaune » (voir compte 500.4360.00) venant augmenter le fond de réserve mobilier. Le crédit d'étude avait été financé par ce fond.				
500.3801.01	Attribution fonds de réserve véhicule	17'170.30	0.00	17'170.30	++
	Attribution, à un fond de réserve pour véhicules, du montant reçu pour dédommagement suite à des dégâts de grêle (voir compte 500.4360.00).				
500.3901.00	Répartition CODIR	26'300.00	0.00	26'300.00	++
	Répartition des vacances du CoDir à raison de CHF 7'640.00 pour les UAPE, CHF 13'100.00 pour les transports et CHF 5'560.00 pour les bâtiments. En lien avec le compte 100.4901.00.				
500.4522.00	Finances d'écologie reçues	20'150.00	5'000.00	15'150.00	+303.0%
	Rectification des finances d'écologie de la ville de Gland pour 2012 de CHF 10'800.00.				

Enseignement primaire

510.3112.00	Achat de mobilier	42'702.45	20'000.00	22'702.45	+113.5%
	Rachat du mobilier scolaire de Bassins et Coinsins, qui avait été acheté par ces communes. Ces achats sont compensés par le fond de réserve mobilier (voir compte 510.4809.00).				
510.3161.00	Loyers	1'018'213.40	972'800.83	45'412.57	+4.7%
	Des classe / salles supplémentaires ont été mise à disposition de l'Esplanade à la rentrée 2013-2014. Une classe de plus à Bassins, une de plus à Coinsins, deux de plus à Duillier et deux de plus à Vich.				
510.3189.00	Part enveloppe pédagogique primaire	66'556.69	79'121.50	-12'564.81	-15.9%
	Idem que pour le compte 500.3189.00 ci-dessus mais concerne les charges liées au primaire uniquement.				
510.3664.00	Subvention repas	39'498.00	32'000.00	7'498.00	+23.4%
	Augmentation du nombre d'élèves et nouvelle cantine à Vich.				

Enseignement secondaire

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3011.01	Surveillances diverses	2'274.80	0.00	2'274.80	++

La surveillance du matin a été supprimée.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3112.00	Achat de mobilier	108'095.35	0.00	108'095.35	++

Mobilier pour agencer les classes de Vich ainsi que les nouveaux locaux pour l'administration de l'Esplanade. Ce compte est compensé par un prélèvement du fond de réserve (520.4800.00).

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3141.01	Frais aménag. éléments modulaires	10'126.65	0.00	10'126.65	++

Installation d'un paratonnerre pour les éléments modulaires.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3161.00	Loyer Esplanade	1'366'547.88	1'356'000.00	10'547.88	+0.8%

Le décompte présenté est un décompte provisoire. Tous les chiffres n'étant pas encore connus, une correction sera effectuée dans les comptes de 2014.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3180.01	Frais déchets	2'978.60	0.00	2'978.60	++

Concerne les frais de déchets suite à l'introduction de la taxe.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3188.00	Frais classe de raccordement	5'310.00	0.00	5'310.00	++

Frais des classes de raccordement. Depuis cette année les classes de raccordement sont liées à l'enseignement obligatoire. Les titres de transports sont remboursés aux parents.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3189.00	Part enveloppe pédagogique secondaire	83'118.38	128'995.00	-45'876.62	-35.6%

Idem que pour le compte 500.3189.00 ci-dessus mais concerne les charges liées à l'enseignement secondaire uniquement.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
520.3512.01	Surveillance bibliothèque	5'992.50	10'500.00	-4'507.50	-42.9%

La surveillance à la bibliothèque n'est plus nécessaire car l'école est fermée.

Enseignement spécialisé

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
530.3522.00	Conseillère Ecole-famille	12'600.00	15'000.00	-2'400.00	-16.0%

N'ayant pas reçu la facture le montant a été provisionné.

Compte	Libellé	C 2013	B 2013	Ecart CHF	Ecart %
530.3522.02	Participation MATAS	168.00	1'500.00	-1'332.00	-88.8%

Les frais de repas pour les enfants suivant le programme MATAS nous sont refacturés. L'AISE prend à sa charge CHF 2.00 par repas et refacture le solde aux parents (530.4339.00).

Les comptes ayant été audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) en date du jeudi 13 mars 2014, des recommandations sont émises dans le rapport d'audit.

Le CoDir examinera et prendra position sur ces recommandations tandis que le dicastère des Finances se chargera de mettre en place les éléments issus de ces dernières. Ces opérations interviendront dans le courant de l'année 2014.

Finalement, vous trouverez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève (dès 2012 le coût de l'enveloppe pédagogique est inclus) :

Année	Coût de l'élève primaire	Différence en %	Coût de l'élève secondaire	Différence en %
2010	CHF 2'929.70		CHF 4'694.60	
2011	CHF 2'844.05	-2.92%	CHF 4'395.01	-6.38%
2012	CHF 2'949.90	3.72%	CHF 4'657.13	5.97%
2013	CHF 2'962.09	+0.41%	CHF 4'314.42	-7.35%

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 17 mars 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

EN CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, après avoir pris connaissance des comptes de l'Association 2013 et après avoir entendu le rapport de la Commission de gestion de bien vouloir :

- Accepter les comptes de l'exercice 2013 tels que présentés.
- En donner décharge au Comité Directeur et à la boursière de l'Association.

Begnins, le 17 mars 2014

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

Le Présidente :

La Secrétaire :

C. Pralong

V. Wicht